



VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

www.vendecompostelle.org Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

L'Aiguillon La Presqu'île, le 7 janvier 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir, de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra :

Le dimanche 1^{er} février 2026 à 10h00 (soyez à l'heure)

Au restaurant « Le Val de Vie », Route de Palluau, 85170 Le Poiré-sur-Vie

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mon amitié jacquaire.

Le Président : **André CASSERON.**

Invitation à L'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Rapport moral et d'activités 2025 -
2. Rapport financier 2025 -
3. Projet d'activités 2026
Projet de budget 2026 -
4. Élections -
5. Questions diverses

Programme de la journée du 1^{er} février 2026

- **09 h 30** Accueil des participants
- **10 h 00** Assemblée Générale Ordinaire
- **12 h 30** Repas sur place (sur réservation : voir page 2/2)
- **13 h 45** Réunion du Conseil d'Administration

- **14 h 30** Les élèves des Sables
- **15 h 00** Le Camino Francès à vélo, par Patricia et Marcelle
- **15 h 30** D'Orcival à Rocamadour (voyage de l'Association)
- **16 h 30** Clôture de la journée
- **17 h 00** Messe (dans le chœur de l'église du Poiré S/Vie)



VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

www.vendecompostelle.org Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

Bulletin d'Inscription AG et/ou Repas à renvoyer pour le vendredi 23 janvier 2026.

Après cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscriptions pour le repas, sauf si désistement.

Merci de remplir votre bulletin d'inscription à l'AG et/ou repas et de le retourner par courrier (si paiement par chèque)

Ou par mail (si paiement par virement) en précisant impérativement **VOS NOMS** et **prénoms**, et motif : REPAS AG 2026

Attention :

Si vous envoyez votre adhésion en même temps que l'inscription au repas de l'AG, Merci de remplir 2 chèques ou de faire 2 virements.

Nom (s)	Assistera (ont) À l'AG du 1 ^{er} février 2026		Oui / Non
	Participera (ont) au Repas		Oui / Non
Adresse			
Nb de repas (Adhérents En 2025 ou en 2026)	X 22 €	Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques Chez Mme Brigitte BOUERY	
Nb repas (non adhérents en 2025 et 2026)	X 24 €	10, Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE Tél : 06 71 87 83 49 Courriel : brigittebouery@hotmail.fr	
Total réglé =			
Paiement le : / /	<input type="checkbox"/> Par chèque	N° chèque : À l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques	Banque :
	<input type="checkbox"/> Par virement	IBAN : FR76 1470 6001 8882 4210 5600 102	BIC : AGRIFRPP847

L'inscription à cette Assemblée Générale :

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
 - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
 - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- Sous-entend pouvoir le jour de l'AG être en mesure de présenter les documents sanitaires selon la réglementation en vigueur,
- Vous engage : Le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDÉE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL) ou si votre annulation intervient avant la date limite de réception de l'inscription à l'évènement.
À noter que les chèques ne seront retirés qu'après l'évènement.